

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.

Procuration(s) : M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT

Excusé(s) : Mme JUNG Martine

Absent(s) : M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc

Ne prennent pas part au vote :

Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2020/246
J340_2020_09_15_246**

**52040 - Fonctionnement des collèges publics
Conventions d'hébergement des élèves du collège Foch de
STRASBOURG par le Lycée René Cassin, d'une partie des
élèves du lycée Pasteur par le collège Pasteur de
STRASBOURG pour l'année scolaire 2020-2021 et des élèves
du collège Vauban de STRASBOURG par le lycée René Cassin**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du Président :

- approuve les termes de la convention d'hébergement des élèves du collège Foch de Strasbourg par le Lycée René Cassin,
- approuve les termes de la convention d'hébergement d'une partie des élèves du lycée Pasteur par le collège Pasteur de Strasbourg pour l'année scolaire 2020-2021,
- approuve les termes de la convention d'hébergement des élèves du collège Vauban de Strasbourg par le Lycée René Cassin,
- autorise le Président à signer lesdites conventions jointes en annexes au présent rapport.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	42
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139773-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20